



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-05-87/1-A

Date : 29 novembre 2011

Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE D'APPEL

Devant : M. le Juge Carmel Agius, juge de la mise en état en appel

Assisté de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 29 novembre 2011

LE PROCUREUR

c/

VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ

DOCUMENT PUBLIC

ORDONNANCE FIXANT LA DATE D'UNE CONFÉRENCE DE MISE EN ÉTAT

Le Bureau du Procureur :

M^{me} Christine Dahl

Les Conseils de Vlastimir Đorđević :

M. Dragoljub Đorđević
M. Veljko Đurđić

NOUS, CARMEL AGIUS, Juge de la Chambre d'appel du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (respectivement, la « Chambre d'appel » et le « Tribunal ») et juge de la mise en état en appel en l'espèce¹,

VU le jugement rendu en l'espèce le 23 février 2011 par la Chambre de première instance II²,

VU les actes d'appel respectifs de l'Accusation (*Prosecution Notice of Appeal*) et de Vlastimir Đorđević (*Vlastimir Đorđević's Notice of Appeal*), tous deux déposés le 24 mai 2011,

ATTENDU que Vlastimir Đorđević est actuellement détenu au quartier pénitentiaire des Nations Unies, à La Haye,

ATTENDU que, en application de l'article 65 *bis* B) du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal (le « Règlement »), il convient de convoquer une conférence de mise en état tous les cent vingt jours pour donner à toute personne détenue en attente d'un arrêt d'appel la possibilité de soulever des questions s'y rapportant, y compris son état de santé mentale et physique,

ATTENDU que la dernière conférence de mise en état s'est tenue le 21 septembre 2011,

EN APPLICATION de l'article 65 *bis* B) du Règlement,

ORDONNONS qu'une conférence de mise en état se tiende devant nous le 16 janvier 2012 à 9 h 30 dans la salle d'audience II.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 29 novembre 2011
La Haye (Pays-Bas)

Le juge de la mise en état
en appel

/signé/

Carmel Agius

[Sceau du Tribunal]

¹ Ordonnance portant désignation d'un juge de la mise en état en appel, 14 mars 2011.

² *Le Procureur c/Vlastimir Đorđević*, affaire n° IT-05-87/1-T, *Public Judgement with Confidential Annex*, 23 février 2011.